

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

Date de convocation :
05/05/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Présents : 13

Absents : 0

Absents avec
procuration : 2

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M : N° 5-1
Objet : S. A Lafarge
Ciments : avis du Conseil
Municipal sur le
renouvellement
d'exploitation et
l'extension de la carrière

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze mai à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés :

M. AMOUROUX (Procuration à M. SANS)

M. EVIN (Procuration à Mme GRANGE)

Monsieur ROQUEBERT Joël a été élu secrétaire.

Ouverture de la séance à 19 H 35

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'autorisation d'exploitation de la carrière par SA Lafarge Ciments du 16 mai 2003.

Une enquête publique est en cours, consultable à la Mairie, pour un renouvellement d'autorisation et l'extension d'une carrière sur la Commune de Martres-Tolosane.

La modernisation des installations et le démarrage en 2022 du nouveau four nécessite un apport plus important de matières premières (marnes et calcaires). Il est à noter que toutes les infrastructures sont techniques, réglementaires et environnementales.

Le renouvellement de l'exploitation porte sur 111 ha déjà exploités, 15.6 ha d'extension et 2.4 ha abandonnés.

Après avoir discuté sur les différentes études nécessaires à l'enquête publique (inventaire faunistique, écologique, expositions au bruit, vibrations, poussières, impacts visuels, reforestation des zones inexploitées...), Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour avis.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

.../...

- **EMET un AVIS FAVORABLE** sur la reconduction de l'autorisation et l'extension du périmètre d'exploitation de la SA Lafarge Ciments.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le **20.05.2025**
Pour copie conforme

En mairie, le 19 Mai 2025

Le Maire
Christian SANS

